



Pompe a chaleur et filtration piscine

Par festella

bonjour

je cherche une personne qui pourrait m aider gratuitement et assermente
mon voisin a installer sa pompe a chaleur et filtration de piscine a 5 cm de la clôture et ne veut rien faire pour resoudre
le probleme

Par jodelariege

bonjour

on suppose que le problème vient du bruit de cette pompe à chaleur?, dans ce cas il faut suivre les procédures décrites
dans le lien ci dessous
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F612>

et la seule personne qui pourrait vous conseiller et vous aider gratuitement est votre conseiller de votre protection
juridique ,si vous en avez une...

Par jpgroussard

Bonjour Festella, j'imagine que c'est le bruit de la pompe qui vous pénalise.

Rien à faire car les piscines ont le vent en poupe (le gouvernement essaye de les démocratiser et le permis est donné
par les mairies même si vous avez 50m² de terrain).

Pareil pour les pompes à chaleurs.

Enfin, gratuitement vous ne pouvez rien faire. Et même si vous prenez un avocat, comme tout a été fait dans les règles
de l'art (permis et pisciniste professionnel) vous allez dépenser un argent fou pour un résultat aléatoire.
Cdlt

Par jodelariege

je ne suis pas tout à fait d'accord :la piscine peut avoir eu son autorisation mais il reste toujours un trouble de voisinage
si il y a trop de bruit
une protection juridique peut conseiller et épauler dans la procédure